



SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2024

Présents :Monsieur Emmanuel HANON, Président ; Mesdames Joëlle BAYLE LASSERRE, Pierrette DOMBLIDES, Nathalie FABRE, Madeleine PICHAUREAU , Messieurs Marc DESPLAT, Philippe ETCHEBERTS, Jean Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Stéphane PINARD, Guy PIOVESANA, Michel POUQUET, Christian WILS.

Absent excusé : Monsieur Jean Claude GAHAT .

Ont donné pouvoir : Madame BERGEZ CASALOU à Monsieur Marc DESPLAT, Monsieur CAZENAVE Bernard à Monsieur Stéphane PINARD, Monsieur Bernard DEFRANCE à Monsieur Michel POUQUET.

24-30 SECOURS

Considérant la situation difficile dans laquelle elles se trouvent, le Conseil d'Administration, décide à l'unanimité d'accorder une aide financière aux personnes suivantes :

Mme A	Participation achat de matériel dans le cadre du handicap	150€	Versement au bénéficiaire
Mme B	Participation séjour colonie à Gourette du 07/07 au 19/07 pour son fils	70€	Versement direct Ligue de l'Enseignement 64 après présentation d'une facture
Mme H	Participation séjour colonie à Béost du 13/07 au 28/07 pour sa fille	100€	Versement direct à l'Elan Béarnais après présentation d'une facture
Mme G	Participation ALSH Orthez Eté 2024 pour ses deux enfants	120€	2€ par jour de présence et par enfant Versement direct après présentation d'une facture
M M	Participation séjour vacances à Bidart pour sa fille du 29/07 au 5/08	70€	Versement direct à Bi Izarrak après présentation d'une facture
Mme D	Participation séjour vacances du 24/08 au 31/08 à Heugas pour ses deux filles	140€	70€ par enfant Versement direct à La colonie des Petits Ecureuils landais après présentation d'une facture
M S	Personne de passage financement d'un billet de train Orthez/Coarraze Nay	17€	Versement au bénéficiaire

Ainsi fait et délibéré à Orthez,
le 07 octobre 2024

Le Maire d'Orthez
Président du CCAS
Emmanuel HANON

